

La carte de retrait Associatis, pour faciliter la gestion courante de votre compte

Vous souhaitez accéder à votre compte, retirer des liquidités, effectuer des dépôts en toute liberté et sécurité? La Caisse d'Épargne vous propose sa carte de retrait ASSOCIATIS adaptée aux besoins des Associations et autres organismes à but non lucratif.

LES

- Retraits et dépôts facilités: vous accédez aux distributeurs et automates disponibles en Caisse d'Épargne, en dehors des heures d'ouverture des agences,
- Plafonds de retrait personnalisables,
- Carte de retrait Caisse d'Épargne au nom de votre association et avec indication du nom du porteur (dirigeant, collaborateur ou salarié),
- Utilisation en France dans plus de 7 000 distributeurs de la Caisse d'Épargne et plus de 50 000 en Europe.

▸ LE PRODUIT

Éligibilité

Toute association ou organisme à but non lucratif titulaire d'un compte courant à la Caisse d'Épargne peut disposer de la carte de retrait Associatis pour son dirigeant, tout collaborateur ou salarié dûment mandaté.

Services disponibles

La carte Associatis simplifie la gestion de votre association ou organisme:

- Retraits et dépôts d'espèces s'effectuent en toute liberté et sécurité à partir des distributeurs ou automates disponibles en agence:
- *plus 7 000 distributeurs automatiques de billets de la Caisse d'Épargne sont disponibles en France,*
- À partir des automates, accès à la position de votre compte, aux dernières opérations réalisées sur le compte de votre association ou organisme.

Vous disposez d'un instrument sécurisé pour vous accompagner au quotidien:

- Plafond de retrait important sur les distributeurs de la Caisse d'Épargne et paramétrable afin de répondre au mieux à vos besoins,
- Fonctionnement sécurisé: à chaque opération de retrait, une demande d'autorisation est effectuée afin de vérifier la provision sur votre compte,
- Mise à disposition d'un centre d'appel 24h/24, 7j/7 pour la mise en opposition des cartes en cas de perte ou de vol,
- En Europe, la carte Associatis peut être utilisée dans plus de 50 000 distributeurs afin de vous accompagner dans vos déplacements en Europe:
- *La Carte Associatis est acceptée par les distributeurs des Caisses d'Épargne Européennes adhérentes au réseau Eufiserv.*

▸ INFORMATIONS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Pour obtenir une carte de retrait ASSOCIATIS de la Caisse d'Épargne, vous devez simplement souscrire un contrat au nom du dirigeant, collaborateur ou salarié dûment mandaté que vous souhaitez équiper. La carte commandée sera rattachée à votre compte courant.

Document non contractuel publié le 05/12/2009



CAISSE D'ÉPARGNE

